

### Subventions aux associations à caractère social

**Mme l'Adjointe DUFAY, Rapporteur :** Sur avis favorable de la Commission Action sociale, il est proposé au Conseil Municipal d'allouer les subventions suivantes :

Associations	Objet de la demande	Versé 2005	Proposition Commission 2006
ALEDD (Association de Loisirs pour Enfants Différents)	Association qui a pour but de favoriser l'accès à des loisirs divers aux enfants porteurs de handicap. Elle permet à ces enfants de pratiquer des sports et activités culturelles. Elle lutte contre les discriminations dont les handicapés peuvent être victimes.	6 000 €	6 000 €
Institut Régional du Vieillissement	Association dont l'activité principale est la mise en réseau des acteurs du champ gérontologique dans les domaines de la documentation, de la recherche et de la formation. L'Institut Régional du Vieillissement est la 1 <sup>ère</sup> expérience en France d'animation d'un réseau régional d'animation de professionnels, chercheurs et décideurs sur les questions du vieillissement.	1 500 €	1 500 €
La Cimade	Association qui travaille dans les différents domaines suivants : - accueil et accompagnement administratif des migrants et demandeurs d'asile - sensibilisation des personnes au commerce équitable - formation juridique des bénévoles et acteurs sociaux	0 €	500 €
Association Départementale de Conjoints Survivants	Association qui apporte écoute, soutien et aide aux conjoints survivants	600 €	600 €

La dépense totale, soit 8 600 €, est à imputer sur les crédits inscrits au chapitre 65.524.6574 / 48020 du budget primitif 2006.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 26 septembre 2006.*